



Le Ministre

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA RD CONGO
SUITE AU COMMUNIQUE DU M23 DU 03/11/2013**

- I. Le Gouvernement de la RDC a pris acte de la Déclaration faite par les éléments du M23 ce dimanche 03 novembre 2013 à partir de Kampala sur la cessation des hostilités au front ;
- II. Le Gouvernement regrette que cette déclaration du M23 ne se conforme pas à l'esprit et à la lettre de ce qui a été convenu dans la capitale ougandaise ;
- III. Les mutins du M23 semblent réduire leurs préoccupations à la seule suspension des combats qui opposent leurs forces résiduelles aux FARDC qui les ont confinées dans les réduits de Chanzu et Runyonyi ;
- IV. Pour le Gouvernement, les points essentiels qui ressortent des pourparlers de Kampala tels que convenus en présence du Facilitateur et de l'Equipe des Envoyés Spéciaux de la Communauté Internationale sont les suivants :

Premièrement :

Le M23 doit faire une annonce claire, nette et sans ambiguïtés de la fin de la rébellion armée qu'il a lancé voici près de 20 mois dans le Nord-Kivu. Ce qui est attendu, ce n'est pas un cessez-le-feu. C'est la fin de toute activité militaire du M23.

Deuxièmement :

Le M23 doit, dans l'immédiat, mettre tous ses éléments armés à la disposition du processus de cantonnement, de démobilisation, de désarmement et de réinsertion sociale prévu par les conclusions des pourparlers de Kampala.

Troisièmement :

Dans le but de préserver la vie, l'intégrité physique et les propriétés des populations civiles congolaises vivant dans les environs de Chanzu et Runyonyi, le Gouvernement de la République prend des dispositions pratiques pour donner aux éléments du M23 une dernière chance de se conformer à la lettre et à l'esprit du processus de Kampala.



Fait à Kinshasa, le 04 novembre 2013

Lambert Mende Omalanga
Lambert MENDE OMALANGA